

BTS ÉTUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT

TYPE DE DIPLÔME

BTS - BTS Agricole

NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ : Bac + 2

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale

DOMAINE D'ÉTUDE : Génie civil - Travaux publics - Bâtiment

Domaine : Sciences, Ingénierie et Technologies

Présentation

L'objectif de ce BTS est de former un agenceur qui a la responsabilité totale d'une installation. Il est formé à l'aspect technique de l'architecture intérieure ce qui lui permet de participer à l'élaboration d'un projet et d'un cahier des charges au côté de l'architecte d'intérieur. Au cours de sa formation, l'élève apprend à élaborer des plans et à maîtriser les différents modes de représentation (croquis, élévation, coupe, perspectives) à partir d'un relevé de mesure. Il acquiert des connaissances en architecture intérieure (mécanique des structures, technologies des matériaux, construction...), ce qui lui permet de proposer des solutions face à une demande client. Les enseignements administratifs et juridiques qu'il reçoit lui permettent de constituer les dossiers administratifs (contacts avec les services de la voirie, la préfecture, permis de construire ou de démolir...) et de s'assurer de la conformité d'un projet avec la réglementation en vigueur. Par ailleurs, il apprend à conduire un chantier (permis de construire, avancement des travaux, gestion des imprévus...) et à planifier pour assurer le bon déroulement des étapes du chantier et le planning d'intervention des corps de métiers.

ÉTABLISSEMENT(S)

Autres établissements

LIEU(X) D'ENSEIGNEMENT

Revel

Rodez

Contenu de la formation

En plus des enseignements généraux (culture générale et expression, langue vivante étrangère, mathématiques, sciences physiques - chimie), la formation comporte des enseignements de spécialité :

- *Culture design et architecture* : principaux courants et mouvements artistiques, évolutions culturelles et historiques dans l'habitat, architecture et design d'espace contemporain.
- *Conception d'agencement* : technologie des matériaux et des ouvrages, caractérisation du bâti existant, performances du bâtiment, étude mécanique des structures et des ouvrages, méthodologie de conception, validation d'un prototype.
- *Etude de projet* : connaissance élémentaire des concepts et cadre général d'un projet en agencement (dossiers techniques et administratifs, intervenants du cadre bâtis, type de marché et cadre réglementaire), études de cas avec solutions techniques, réalisation de croquis d'intention, de perspective et maquette.
- *Préparation et suivi de mise en oeuvre de la réalisation* : phases préparatoires au lancement, organisation et suivi des sous-traitants, préparation de la réalisation et clôture de chantier, plannings du projet, étude du coût et suivi du budget, démarche qualité et contrôle de conformité, prévention des risques.
- *Communication des informations techniques et veille technologique.*

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 8 à 10 semaines doit être réalisé dans une entreprise relevant du domaine de l'agencement.

Condition d'accès

- **Admission de droit** : Non
- **Niveau d'études requis** : Bac ou équivalent

Contact

Lycée C Carnus

Adresse

AVENUE DE SAINT PIERRE - BOURRAN
12000 RODEZ

Email : lycee@carnus.fr

Téléphone : 05 65 73 37 00

Fax : 05 65 73 37 01

Site : [Lycée C Carnus](#)

Modalités d'enseignement : formation initiale

Lycée V Auriol

Adresse

36 ROUTE DE SOREZE
31250 REVEL

Email : 0310028m@ac-toulouse.fr

Téléphone : 05 34 66 69 40

Fax : 05 34 66 69 59

Site : [Lycée V Auriol](#)

Modalités d'enseignement : formation initiale